

Relevé de décision du groupe de travail « ARTISANAT – COMMERCE – SERVICE -ESS»

Réunion du 19 février 2015 17h00 à Tulle agglo

Référent : Henri JAMMOT

Participants

Présents :

- Viviane DANTONY, vice présidente en charge du développement économique – Communauté de communes Vézère Monédières
- Henri JAMMOT, président de la Communauté de communes Vézère Monédières
- Marie Hélène BLANCHE, chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze
- Jean-François ROBERT, secrétaire générale adjoint – chambre des métiers de la Corrèze
- Nathalie MAURIES, responsable développement économique – Tulle Agglo
- Sophie MIGNARD, chargée de mission – Interconsulaire de la Corrèze
- Jean Pierre GOURDON, membre du conseil de développement du Pays de Tulle
- Lucile BENESTEAU, déléguée communautaire- Communauté de communes des Monédières
- Dominique RIQUET, Adjointe au maire Corrèze
- Betty DESSINE, conseiller communautaire Tulle Agglo, déléguée SM Pays de Tulle
- Eric LIONET, chef du service installation / transmission chambre d'Agriculture
- Laurence WIMMEL, responsable de l'IFCE et présidente de l'association AEHC
- Eric BELLOUIN, Président SM Pays de Tulle
- Elodie GAILLAC, animatrice Leader Pays de Tulle
- Marion NEYRAT-DUSSON, animatrice Actions Economiques Territorialisées Pays de Tulle

Excusés :

- Christine DUBECH, conseiller communautaire – Tulle Agglo
- Gérard TAVERTE, Chamberet
- Valérie MARIN, chargée de mission économie sociale et solidaire- Conseil Général de la Corrèze
- Anaël GABERSEK, chargée du dispositif Canopée et dispositif local d'accompagnement de la Corrèze – Mission locale de Tulle
- Olivier GARCIN, Kayak Club Tulliste

Rappel de l'ordre du jour/objectifs de la rencontre

- 👉 Présentation de la candidature Leader
- 👉 Présentation de la politique régionale : Actions Economiques Territorialisées
- 👉 Présentation rôle et mission du groupe de travail, chantiers 2015.

Monsieur Bellouin rappelle le rôle du groupe de travail :

- ➔ Échanger et donner des avis sur les projets AET, Leader qui seront ensuite présentés en CUC.
- ➔ Mener de nouvelles réflexions et démarches : les nouveaux outils de financement, l'atelier permanent à la création etc.
- ➔ Impulser/proposer des dynamiques et projets collectifs (innovants et/ou expérimentaux) et participe à leur mise en œuvre : magasin virtuel, usages numériques...
- ➔ Observer des expériences en lien avec la coopération prévue dans le programme Leader.
- ➔ S'assure de la prise en compte des enjeux numériques (usages) dans les différentes réflexions conduites.

Les grands principes encadrant la démarche Pays

Eviter le saupoudrage et la logique de guichet en favorisant l'émergence d'actions structurantes au service du projet de territoire du Pays de Tulle.

Veiller à la transversalité des projets en vue d'impulser des projets coordonnés, concertés et complémentaires pour l'attractivité du Pays de Tulle.

Eviter la récurrence d'actions identiques en s'assurant de l'effet levier recherché.

Favoriser la mise en réseau des acteurs, de leurs compétences, leurs expériences, leurs moyens.

Penser les programmes (Leader et AET) comme des outils de co-construction et non comme de simples outils financiers.

Les animatrices présentent respectivement la candidature **LEADER** et la politique **Actions Economiques Territorialisées**.

Remarques/échanges

L'accompagnement des porteurs de projets reste au cœur des préoccupations du groupe. Ce groupe doit permettre d'échanger sur l'accompagnement et le faciliter.

Ainsi quelque soit la porte d'entrée du porteur de projet (Territoriale : Pays, Mairie, Technique : Consulaires), il est important de travailler ensemble pour assurer la réussite des projets.

L'entrée territoriale est intéressante pour sa neutralité et sa connaissance du territoire : rapprocher l'offre de la demande.

La Communauté de communes de Vézère-Monédières souhaite mettre en œuvre des actions pour faciliter l'orientation des porteurs de projets. Le Pays peut l'accompagner dans cette démarche.

Il est nécessaire également au sein du groupe d'échanger sur les initiatives comme celle des logements passerelle qui n'est pas connue de tous, mais également sur l'offre économique du territoire.

Pistes de travail pour le groupe en 2015 :

- L'accompagnement des porteurs de projets, les outils.
- Atelier permanent à la création d'activité : faire émerger des projets de créations d'activités
- Diagnostic foncier : cette thématique concernera le groupe agriculture. Le diagnostic foncier permettra également de recenser le bâti agricole disponible.
- Nouvelle forme d'ingénierie financière : trouver des sources de financement, des montages financiers différents qui dépassent les simples subventions et l'emprunt. Ceci doit être mené en lien avec la politique départementale, les fondations, le CRL : mobiliser de l'épargne locale, des financements privés sur les projets.
- Valoriser le territoire, les initiatives, les savoir-faire, les compétences etc via un site internet. Cf expériences menées dans le cadre de l'échange européen ITERA : http://www.itera-aa.com/pages/296?news_id=55

Prochaine réunion et attendus

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **mardi 24 mars 2015 à 17h à Meyrignac L'Eglise sur le site des logements passerelles**.